

HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORESTERIE DU PACIFIQUE (PHOAFS)

(Nadi, Fidji, 9 mars 2023)

**DOCUMENT D'INFORMATION – POINT SUR LE PROGRAMME PHARE
DE LA CPS SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES**

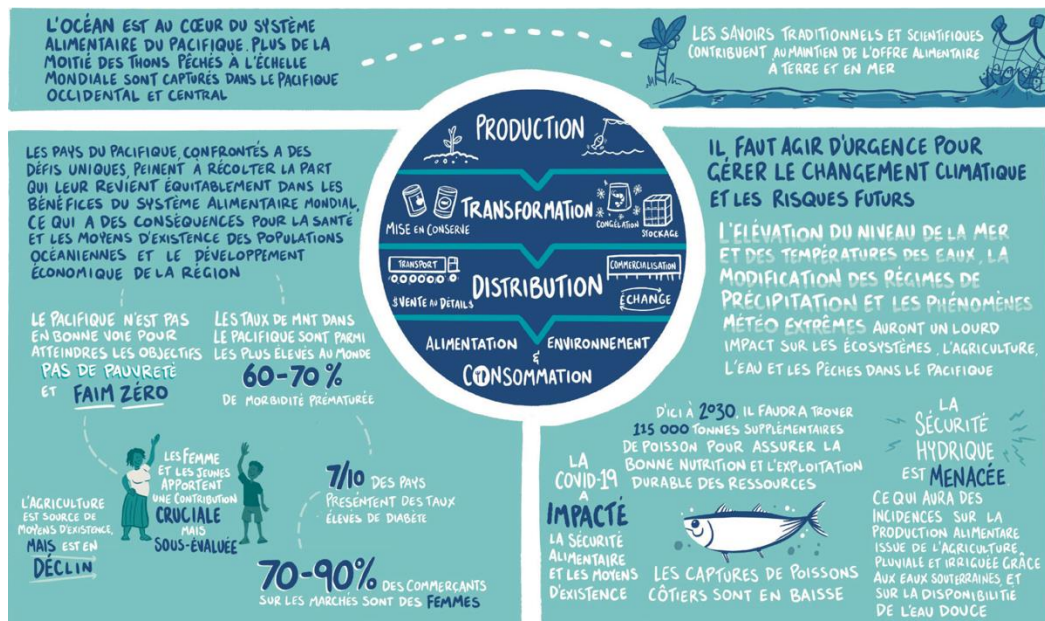
Objet

1. Le présent document a pour objet de faire le point succinctement sur l'avancement du programme phare de la Communauté du Pacifique (CPS) sur les systèmes alimentaires. Il est important de tenir informés les directeurs de l'agriculture et de la foresterie, car ces deux secteurs sont des composantes clés des systèmes alimentaires. Le présent document fait plus précisément le point sur l'avancement des travaux depuis le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, tenu en septembre 2021 ; il fait aussi le point sur les travaux menés en interne pour définir une approche intégrée visant à aider les pays membres à relever les défis liés aux systèmes alimentaires et à saisir les occasions qui s'offrent à eux.

Contexte

2. Au cœur du système alimentaire mondial, la région Pacifique occupe une place de choix, en ce sens que 50 % à 70 % de nos populations dépendent des ressources de la terre et de l'océan pour leur subsistance. Plus de 50 % des prises mondiales de thonidés viennent des ressources thonières gérées durablement dans notre région. En ce qui concerne la diversité des cultures, le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique abrite plus de 2 000 obtentions des cultures de base de la région, à savoir le taro, l'igname, la patate douce, la banane, le manioc et le fruit à pain. La collection de taro est particulièrement exceptionnelle. En effet, avec plus de 1 000 obtentions, il s'agit de la plus importante au monde en termes de diversité.
3. Cependant, l'Océanie est dans une situation atypique car bien qu'elle dispose de ressources terrestres et maritimes (qui sont au cœur des cultures et régimes alimentaires océaniques) à portée de main, elle enregistre des taux élevés de maladies ainsi que de handicaps et de décès prématurés, ces derniers étant particulièrement liés à deux formes de malnutrition : la suralimentation et la sous-alimentation. Entre 70 % et 75 % de l'ensemble des décès de la région sont dus à des maladies non transmissibles (MNT)¹. Ces problèmes sont liés à la difficulté de maintenir des systèmes alimentaires adéquats et efficaces garantissant la disponibilité d'une alimentation saine et nutritive en quantité suffisante pour chacun.

¹ Source : Organisation mondiale de la santé (OMS)



Source : Note d'information de la CPS – Systèmes alimentaires dans le Pacifique bleu

4. La plus grande menace pesant sur l'Océanie est le changement climatique. L'augmentation de la fréquence et l'aggravation des conséquences d'aléas climatiques tels que les cyclones, les inondations, les sécheresses et les ondes de tempête ont des conséquences à long terme sur la production alimentaire. Pour ce qui concerne les ressources halieutiques, le changement climatique entraîne une élévation de la température de l'océan et une modification des courants, qui causeront une redistribution des stocks de poissons de mer, ce qui profitera à certaines zones alors que d'autres en pâtiront. Pour enrayer et gérer les pertes, et conformément aux principes de résilience des systèmes alimentaires, il faut réorganiser les chaînes d'approvisionnement et favoriser les circuits plus courts.
5. La biodiversité joue un rôle essentiel pour assurer une sécurité alimentaire durable, indispensable à l'atteinte des objectifs nutritionnels. Or, dans de nombreux territoires du Pacifique, les systèmes agricoles et alimentaires se dégradent rapidement, ce qui entraîne un appauvrissement de leur biodiversité. Les systèmes agroforestiers traditionnels fondés sur la culture itinérante enregistrent un déclin. Dans la plupart des pays insulaires océaniques, la production alimentaire diminue, la production de cultures vivrières (cultures de base, fruits et légumes) progresse faiblement, et les rendements sont stables ou en baisse. Cela s'explique en grande partie par l'appauvrissement des sols, par l'augmentation de l'érosion des sols résultant de mauvaises pratiques agricoles qui ont des répercussions sur les écosystèmes côtiers et sur les ressources halieutiques, et par le développement des organismes nuisibles, des maladies et des espèces envahissantes, qui ont un impact débilant à long terme sur les sources locales de denrées alimentaires.

6. Aux facteurs environnementaux susmentionnés s'ajoutent plusieurs facteurs socio-économiques et politiques, qui nuisent à la sécurité alimentaire dans le Pacifique et à l'ensemble du système alimentaire, par exemple :
- la croissance démographique de certains pays ;
 - la faible performance de la plupart des économies ;
 - les problèmes liés aux régimes fonciers et à l'accès aux terres ;
 - le travail et la mobilité ;
 - les taux d'urbanisation élevés (notamment en Micronésie et en Polynésie) ;
 - les violations des droits de la personne et les enjeux sociaux auxquels les différentes communautés sont confrontées.
7. La diversité des enjeux et des liens intersectoriels illustre la nature complexe d'un système alimentaire. Dans un processus linéaire, ces enjeux et ces liens concernent directement la production, la transformation, le transport et la consommation, mais ils englobent aussi plus largement la gouvernance et l'économie de la production alimentaire, sa durabilité, le degré de gaspillage alimentaire, la façon dont la production alimentaire pèse sur l'environnement naturel et les incidences de l'alimentation sur la santé de chacun et de tous. Tout ceci indique que la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires du Pacifique sont menacés, et que, en l'absence de mesures immédiates, globales et intégrées, les conséquences sur notre région seront encore plus graves.
8. En tant qu'organisation scientifique et technique du Pacifique, la CPS mène des recherches et justifie de compétences dans de nombreux domaines liés à la production, à la consommation, au commerce et aux politiques dans le domaine alimentaire. Elle intervient dans des domaines comme la santé, le climat et les sciences océaniques, la résilience aux catastrophes, l'agriculture, la foresterie, les pêches et l'aquaculture, l'eau, l'énergie, la culture, les droits de la personne, la jeunesse, le genre et les statistiques.

Les travaux à venir

9. La majorité des activités de sensibilisation et des travaux préparatoires visant à réunir les acteurs et parties prenantes des systèmes alimentaires a eu lieu ces deux ou trois dernières années (depuis 2019). Puis, en 2021, aux échelons national, régional et mondial, un nombre record de « gros dossiers » ont réuni autour de la table les divers acteurs des systèmes alimentaires ainsi que des secteurs et domaines concernés. Cela a permis d'impulser une dynamique et une volonté de suivre une démarche axée sur les systèmes alimentaires afin de rapprocher différents secteurs et domaines d'expertise, ce qui a propulsé les systèmes alimentaires au rang d'axe prioritaire dans le Plan stratégique de la CPS 2022–2031, puis a entraîné la création du programme phare² de la CPS sur ce sujet.

² La CPS entend par « Programme phare » un programme intégré dont l'ampleur et les ressources favorisent des résultats globaux auxquels tous les programmes de la CPS peuvent contribuer.

Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires et Conférence sur les océans

10. Occasion sans précédent, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui a eu lieu en septembre 2021, a donné à tout un chacun les moyens de tirer parti des capacités des systèmes alimentaires pour faire progresser la réalisation des 17 objectifs de développement durable, lesquels sont tous tributaires dans une certaine mesure de systèmes alimentaires équitables, plus sains, plus durables.
11. À la demande des ambassadeurs océaniques auprès des Nations Unies, la CPS a fourni un soutien à ses membres afin qu'ils participent au processus de concertation sur les systèmes alimentaires. L'Organisation a rédigé une série de notes d'information sur les systèmes alimentaires dans le Pacifique pour aider l'Océanie à faire entendre sa voix à l'aide d'arguments solides et bien étayés. La CPS a contribué à une concertation régionale sur les systèmes alimentaires, qui a été organisée en mai 2021 par le ministre de la Santé du Royaume des Tonga en partenariat avec des institutions des Nations Unies, et elle a participé à un certain nombre de dialogues nationaux en la matière.
12. Les pays ont présenté les conclusions de ces concertations au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (septembre 2021). Leurs engagements ont donné lieu à l'adoption de **pistes d'action nationales sur les systèmes alimentaires**. Ces pistes d'action ont vocation à servir de références aux divers gouvernements et à toutes les parties prenantes dans les années à venir afin de faire progresser les travaux intersectoriels sur les systèmes alimentaires.
13. Soucieuse de renforcer continuellement ses connaissances, la CPS a fait réaliser une analyse rapide, à l'échelon régional, de ces pistes d'action nationales. Cette analyse lui permettra de comprendre en quoi les priorités nationales de ses membres concordent ou divergent, puis d'encourager les partenaires du développement et d'autres acteurs à orienter le soutien apporté aux systèmes alimentaires.
14. Après le sommet, la CPS a rejoint, au nom de ses membres, la Coalition sur les aliments d'origine aquatique et les aliments « bleus », qui a été créée à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Cette instance permet de faire prendre conscience aux acteurs internationaux que les contributions de la région Pacifique aux systèmes alimentaires mondiaux, d'une part et, des aliments aquatiques/bleus aux solutions relatives aux systèmes alimentaires, d'autre part, sont sous-estimées. C'est une excellente plateforme pour mieux faire entendre les voix du Pacifique qui réclament des mesures urgentes face aux grands enjeux situés au croisement des domaines de l'alimentation, des océans et du climat ; mais aussi pour obtenir soutien et coopération à l'égard des projets de la région Pacifique, et accélérer la mise en œuvre des objectifs prioritaires des membres en matière d'aliments bleus durables. Étant donné que des plateformes similaires ont été créées pour l'agriculture et la foresterie, la CPS s'efforcera d'y adhérer pour y faire, là aussi, entendre les voix du Pacifique.

Systèmes alimentaires et Plan stratégique de la CPS

15. Le Plan stratégique de la CPS a été approuvé par les membres en décembre 2021, lors de la Conférence, organe directeur de l'Organisation. Il définit les objectifs et les ambitions de l'Organisation jusqu'en 2031. Les systèmes alimentaires sont le troisième des sept (7) axes prioritaires énoncés. Le Plan stratégique s'appuie par ailleurs très clairement sur les approches transdisciplinaires et la programmation intégrée.
16. La CPS est une institution technique régionale justifiant de compétences dans de nombreux domaines liés aux systèmes alimentaires, aussi bien bleus (océans et ressources hydriques) que verts (santé publique et MNT, agriculture et ressources terrestres, ressources hydriques, sciences halieutiques, et statistiques). En outre, l'accès aux réunions des ministères concernés, aux ministérielles et/ou aux réunions des responsables de ministères, par exemple la Conférence des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique, est un atout dont il faut tirer parti pour que la programmation intégrée relative aux systèmes alimentaires et à d'autres domaines puisse être analysée et examinée avec d'importants décideurs et diverses autres parties prenantes, l'accent étant mis sur l'adhésion et la responsabilisation.
17. À la CPS, la programmation intégrée – dont le programme sur les systèmes alimentaires est un exemple – s'appuie aussi bien sur la culture, la dimension de genre et l'inclusion sociale, que sur les méthodes fondées sur les droits, les données et les éléments probants, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage. En outre, elle est associée à d'autres initiatives novatrices à l'échelle de l'Organisation, par exemple, le Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (CCPSO), la Plateforme de données océaniques et le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT). Ces organismes sont tous des acteurs publics essentiels de la région. Il est d'ailleurs possible de tirer davantage encore parti des centres d'expertise en appliquant des méthodes de travail interdisciplinaires, qui renforcent d'autant plus l'impact de la CPS auprès des pays membres.
18. En juillet, la CPS a recruté une Responsable du Programme sur les systèmes alimentaires, qui est chargée de la direction et de la coordination du Programme intégré en faveur des systèmes alimentaires pour la santé, la résilience et la prospérité. Son rôle consiste à superviser l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de travail intégré et transversal permettant d'exploiter les capacités de plusieurs divisions de la CPS. La Responsable du Programme relève de la Division ressources terrestres (LRD) de la CPS, mais elle collabore avec l'ensemble de l'organisation grâce à ce qui deviendra un mécanisme solide et dynamique de communication de l'information. Elle est appuyée dans sa tâche par un groupe de travail intersectoriel interne sur les systèmes alimentaires, où tous les programmes et toutes les divisions de la CPS sont représentés.
19. Dans le cadre de ce travail, la CPS met actuellement au point une théorie du changement pour les systèmes alimentaires. Celle-ci s'inscrira dans le droit fil du Plan stratégique pour déterminer comment le programme parviendra à **promouvoir** un

changement en vue d'un meilleur rendement et de meilleurs résultats. Elle consistera à définir clairement les objectifs à long terme de la CPS, puis les étapes préalables nécessaires à la mise en œuvre des pistes d'action nationales. Ce travail contribuera aux cadres stratégiques sectoriels de la région et au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Plan stratégique de la CPS et à la Stratégie à l'horizon 2050, et les complètera, tout en soutenant la participation des grands États océaniques au dialogue mondial sur les systèmes alimentaires.

La Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050

20. La Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 a été approuvée en juillet dernier par les chefs d'État et de gouvernement à l'issue de plusieurs années d'échanges et de consultations avec les pays insulaires du Pacifique. La Stratégie illustre la volonté constante des pays insulaires océaniques d'œuvrer ensemble pour mettre à profit leur gouvernance partagée de l'océan Pacifique, et donc de leurs ressources naturelles et de leur environnement, de leurs cultures et de leurs moyens de subsistance. Elle porte notamment sur les thèmes suivants : leadership politique et régionalisme ; développement centré sur l'humain ; paix et sécurité ; ressources et développement économique ; changement climatique et catastrophes ; océan et environnement ; technologie et connectivité. Les systèmes alimentaires sont concernés par tous les domaines thématiques mais sont en fin de compte surtout traités dans les trois suivants : ressources et développement économique (production alimentaire, moyens de subsistance, chaînes d'approvisionnement, etc.) ; changement climatique et catastrophes (biodiversité, résilience), et océan et environnement (ressources halieutiques, ressources terrestres, santé planétaire).
21. La Stratégie 2050 est fondée sur la notion d'*inclusivité* et sur la prise en compte du fait qu'une action de l'ensemble des parties prenantes est nécessaire à sa concrétisation. Les jeunes sont des acteurs clés, qui doivent absolument être associés aux travaux sur les systèmes alimentaires, non seulement en tant que bénéficiaires mais aussi en tant que groupe disposant des moyens de prendre part collectivement aux initiatives nationales et régionales.

Conclusion

22. L'agriculture et la foresterie (ainsi que les océans et les ressources halieutiques) sont au cœur des systèmes alimentaires du Pacifique et sont essentielles à la santé et à la prospérité des populations et des nations du Pacifique. Nous avons un défi à relever : exploiter enfin le potentiel qu'offrent les aliments à valeur ajoutée produits localement afin de répondre aux besoins nutritionnels, de soutenir le développement économique et de préserver la santé des écosystèmes bleus.

Recommandations :

23. Il est recommandé aux directeurs de prendre note du présent document d'information et des points de situation qui y sont faits.